




MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

LES AUTORISATIONS D'USAGE A DES FINS THERAPEUTIQUES (AUT)

Schématique

Prévention des pratiques

Ethique sportive

Fédération Française de lutte et
disciplines associées

Les Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques

Ressources : Agence Française de lutte contre le dopage

Chaque sportif est responsable de la prise des substances détectées dans ses échantillons d'urine ou de sang. Une violation des règles peut être constatée même si le sportif n'a pas agi intentionnellement. Selon le principe de responsabilité objective défini dans le Code mondial antidopage, le sportif est tenu responsable de toute substance interdite qu'il absorbe ou qui lui est administrée et de toute méthode interdite qu'il utilise ou qui lui est appliquée.

Dans certaines situations, les athlètes doivent prendre une substance interdite ou utiliser une méthode interdite pour des raisons de santé. Les règles relatives à la lutte contre le dopage prévoient, **dans certaines conditions**, des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

1 Je suis un...

Sportif

dont l'état de santé nécessite un
rdv chez le

Médecin

**Diagnostic médical qui requiert
l'usage d'une substance ou
méthode interdite**



Les réflexes indispensables

- ✓ Le sportif doit informer systématiquement tout médecin de son statut de sportif qui peut faire l'objet d'un contrôle antidopage.
- ✓ Pour toutes prescriptions d'un traitement, le sportif doit vérifier si son médicament ne contient pas de substances inscrites sur la liste des interdictions sur : <https://medicaments.aflf.fr>
- ✓ Le sportif et son entourage (famille, staff...) doivent prévenir, le médecin prescripteur, des démarches à suivre, s'ils s'aperçoivent qu'un traitement contient une substance interdite. S'il n'y a pas d'alternative thérapeutique le médecin et le sportif doivent engager les démarches pour demander une AUT.

2 Ma pratique sportive est de...

Niveau International

Tous détenteurs d'une
licence UWW

Niveau national

Sportifs listés Elite, senior
et relève, non détenteurs
d'une licence UWW

Niveau infra national

Sportifs ne répondant pas aux
critères de niveau national ni
international

3 Ma démarche dans le cadre d'une AUT ...

Niveau International

Demande d'AUT obligatoire
préalable à une compétition
(30 jours avant minimum)

Service instructeur : UWW



Descriptif et procédure d'AUT
sur ce lien [UWW](#)

Niveau national

Demande d'AUT obligatoire
préalable à une compétition
(30 jours avant minimum)

Service instructeur : AFLD



Descriptif et procédure d'AUT sur ce lien [AFLD](#)

Niveau infra national

Demande d'AUT rétroactive
suite à un contrôle positif

4 Ma demande est expertisée, sous 21 jours, selon 4 critères :

- L'usage thérapeutique de la substance ne produira pas, selon la prépondérance des probabilités, une amélioration significative de la performance au-delà de l'état de santé normal
- La substance ou la méthode interdite est un traitement indiqué pour l'état pathologique et il n'existe pas d'alternative thérapeutique raisonnable et autorisée
- L'athlète a une condition médicale clairement diagnostiquée qui nécessite un traitement utilisant une substance ou une méthode interdite
- La nécessité d'utiliser cette substance ou cette méthode n'est pas une conséquence de l'utilisation antérieure (sans AUT) d'une substance ou d'une méthode qui était interdite au moment de l'utilisation